

AUTOTEST DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS EN VUE DE L'EXEMPTION DE COURS

Programme : Baccalauréat en santé publique environnementale et sécurité du travail
1-481-1-0

Cours : SPU 2005 Méthodologie et recherche documentaire en Santé publique et
environnementale / Santé et sécurité du travail (SPE/ SST)

Partie 1 - Profil et prérequis

Profil ciblé :

Personnes qui sont en mesure de démontrer qu'elles ont trois ans d'expérience leur ayant permis de développer les acquis d'apprentissage visé par le cours.

Partie 2 - Acquis d'apprentissage

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer par écrit et par preuves à déposer les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
1	Maîtriser la méthodologie et les fonctionnalités des outils de recherche d'informations.	☐	☐	☐	☐
2	Évaluer la pertinence des informations recueillies, les organiser et présenter les résultats de la recherche documentaire.	☐	☐	☐	☐

Partie 2 - Acquis d'apprentissage (suite)

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer par écrit et par preuves à déposer les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
3	Communiquer de manière efficace à l'oral et à l'écrit.	☐	☐	☐	☐
4	Savoir rédiger différents types de documents.	☐	☐	☐	☐
5	Développer des capacités à travailler et collaborer en équipe.	☐	☐	☐	☐
6	Maîtriser les étapes d'élaboration d'un cahier de charges.	☐	☐	☐	☐
7	Sans objet	☐	☐	☐	☐

Partie 2 - Acquis d'apprentissage (suite)

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer par écrit et par preuves à déposer les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
8	Sans objet	☐	☐	☐	☐
9	Sans objet	☐	☐	☐	☐
10	Sans objet	☐	☐	☐	☐

Partie 3 - Documents requis

**Afin de compléter l'ouverture de mon dossier de RAE,
je suis en mesure de fournir les documents requis suivants (en format pdf) :**

- * Curriculum vitae complet et à jour:
Postes occupés
Dates d'embauche et de fin
Rôles et responsabilités dans chaque poste
Nombre d'années d'expérience cumulées
Formations complétées (grade, pays, date)
- * Lettre de motivation qui explique pourquoi vous croyez avoir développé les acquis d'apprentissages visés par le cours
- * Attestation d'emploi / Lettre de l'employeur
- * Toute preuve de réalisation ou de formation pertinente liées à la recherche dans ce domaine, si applicable.

Gabarit(s) à télécharger :

Sans objet

Partie 4 - Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation des acquis d'apprentissage visés (façons de démontrer ses compétences) :

Document(s) à produire: il peut s'agir entre autres d'un portfolio personnel des réalisations dans le domaine ou d'un portfolio sous forme de tableau d'analyse comparative (TAC) où vous aurez à détailler votre expérience le plus clairement possible en lien avec les apprentissages visés par le cours, accompagné d'une liste de preuves à déposer à l'appui. Vous devrez télécharger un gabarit pour le remplir et le soumettre.

Partie 5 - Conclusion de l'autotest et prochaines étapes

Pour soumettre une demande, assurez-vous d'abord de :

- 1 Correspondre au profil ciblé;
- 2 Avoir coché une majorité de réponses correspondant aux cases « Très à l'aise » et « Plutôt à l'aise » à la Partie 2;
- 3 Être en mesure de fournir les documents requis demandés à la Partie 3.

Important !

Cet autotest est un outil d'autodiagnostic en vue de prendre une décision plus éclairée mais ne constitue pas une démonstration formelle de vos acquis d'apprentissage expérientiels. En vue d'obtenir une exemption de cours, vous devrez démontrer que vous possédez les éléments d'apprentissage requis au seuil de réussite du cours. C'est la faculté qui vous évaluera et prendra une décision en vue de l'exemption ou non du cours visé à votre cheminement d'études.

Pour entamer le processus de reconnaissance de vos acquis expérientiels, suivez ces étapes :

- 1 Soumettez votre [demande en ligne](#) en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérientiels*
- 2 Joignez à votre demande cet autotest complété ainsi qu'un CV à jour ([en un seul document pdf](#))
- 3 Si vous souhaitez faire une demande pour plusieurs cours, ajouter les [sigles de cours](#), dans la section *Demande du formulaire*
- 4 À cette étape, un conseiller ou une conseillère communiquera avec vous

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à [nous écrire](#) en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérientiels* et en y joignant cet autotest complété.